

Conditions de garantie pour produits de mobilier urbain

Les dispositions des réglementations légales s'appliquent aux garanties et à la méthode d'application des droits en matière de garantie. La garantie s'applique à tous les produits de mobilier urbain fabriqués par mmcite 1 a.s., sous réserve que la manipulation, le montage, le stockage et la maintenance de chaque type de mobilier urbain aient été effectués conformément aux réglementations légales et aux instructions du fabricant.

La garantie ne s'applique pas aux défauts résultant d'une manipulation ou d'un stockage réalisé de façon non professionnelle, aux dommages mécaniques, au vandalisme ou à l'usure naturelle et à la casse, aux défauts résultant de catastrophes naturelles ou d'autres effets des intempéries, et elle ne s'applique pas aux propriétés spécifiques des matériaux comme la formation de fissures ou l'écoulement de résine provenant du bois utilisé.

Le client a pour responsabilité de nous signaler les défauts immédiatement au moment où ils surviennent et cette garantie sera nulle si des réparations ou autres travaux sont réalisés par un tiers.

Cette garantie est interprétée conformément à la loi.

Un entretien régulier doit être effectué selon les instructions de maintenance. Dans le cas d'une réclamation les registres de l'entretien, y compris des images, doivent être transmis.



*

1. Pour les sites où l'environnement est défini en C4 ou moins (conformément à la norme EN ISO 12944-5)
 - a. Garantie 72 mois pour une structure en acier traitée au zinc et revêtement à la poudre une couche (contre la rouille)
2. Pour les sites où l'environnement est défini en C5 (conformément à la norme EN ISO 12944-5)
 - a. Garantie 24 mois pour une structure en acier traitée au zinc et revêtement à la poudre une couche (contre la rouille)
 - b. Garantie 72 mois pour une structure en acier traitée au zinc et revêtement à la poudre deux couches (contre la rouille)

Environnements extérieurs		
Catégorie d'environnement	Risque de corrosion	Site d'aciérie type.
C3	moyen	La plupart des zones rurales et urbaines à faible pollution par le dioxyde de soufre, les acides, les alcalis et les sels.
C4	élevé	Les atmosphères urbaines et industrielles à pollution modérée par le dioxyde de soufre et / ou les zones côtières à faible salinité.
C5	C5I	Les zones industrielles aux atmosphères agressives et à humidité élevée.
	C5M	Zones côtières et offshore à salinité élevée.

MMCITE accorde les garanties suivantes :

Structures en acier à revêtement de zinc et à la poudre (1 couche – installées dans des environnements C4 ou moins)	6 ans contre la rouille
Structures en acier avec revêtement au zinc et à la poudre (1 couche – installées dans des environnements C5)	2 ans contre la rouille
Structures en acier avec revêtement au zinc et à la poudre (C5 traitement double couches)	6 ans contre la rouille
Aluminium moulé sans traitement de surface (sans revêtement à la poudre ou anodisation)	6 ans contre la rouille
Aluminium moulé avec revêtement à la poudre ou anodisation	10 ans contre la rouille
Acier inoxydable	10 ans contre la rouille
Pièces en bois – Jatoba	10 ans contre les champignons, la pourriture et les moisissures
Pièces en bois – ThermoAsh (= frêne thermo traité) & ThermoWood (= pin thermo traité)	2 ans contre les champignons, la pourriture et les moisissures
Pièces en bois – Robinia (Robinier)	5 ans contre les champignons, la pourriture et les moisissures
Pièces en bois – Epicéa, Contreplaqué (hêtre & bouleau)	2 ans contre les champignons, la pourriture et les moisissures
RESYSTA	5 ans contre les champignons, la pourriture et les moisissures 5 ans pour la préservation de la solidité et de la souplesse
HPL	2 ans pour la préservation de la solidité et de la souplesse
Béton Self-Compacting Concrete (SCC) = autocompactant High-Strength Concrete (HSC) = à haute résistance High-Performance-Concrete (HPC) = à haute performance	4 ans pour la préservation de la solidité, sans effritements
Composants électriques	1 an
Verre de sécurité	5 ans pour la stabilité des dimensions et des couleurs
Accessoires de raccordement en acier inoxydable	2 ans contre la rouille
Mécanismes, verrous, étanchéité	1 an
Panneau sandwich	1 an
Caoutchouc EPDM	2 ans
Coussins	2 ans
Panneaux photovoltaïques	5 ans
Batteries	2 ans
Régulateurs de puissance MPPT « MPPT solar charge controller warranty »	3 ans